La vente des PRIMEURS

Une particularité de Bordeaux

A Bordeaux, le terme primeur désigne un mode de vente à terme de crus, de la dernière vendange en cours d'élevage. La vente en primeur ne concerne seulement les grands crus classés et quelques châteaux très « cotés » sur le marché. Leur nombre varie chaque année mais il est compris entre 200 et 300 châteaux.
La réussite de la campagne des ventes en primeur est fonction de la notoriété générale du millésime et de la conjoncture économique mondiale.

Les Primeurs, mode d'emploi

Début Avril, les viticulteurs réunissent les professionnels et les journalistes pour découvrir le dernier millésime. Ainsi en Avril 2008, nous allons déguster les millésimes 2007.
En Avril/Mai, les journalistes publient leurs commentaires de dégustations accompagnés de leurs notations.
De mai à fin Juin, les propriétaires proposent leur prix et mettent en vente leurs vins. Les négociants de la place de Bordeaux achètent « ces vins virtuels » à un prix inférieur à celui qui sera pratiqué après la mise en bouteille. Ces vins seront ensuite proposés aux acheteurs français et étrangers.
Dix huit mois plus tard, les bouteilles sont livrées aux acheteurs. Pour les grands crus classés, l'attente est un peu plus longue.

Un peu d'histoire…

Les châteaux proposent un prix de vente aux négociants et cèdent virtuellement une partie de leur récolte à un prix préférentiel. Les négociants à leur tour vendent virtuellement ces caisses aux acheteurs. La confiance est alors un facteur clé.
La pratique de la vente en primeur est très ancienne en Gironde. Elle remonte au XVIIIème siècle. A cette époque et jusqu'au milieu du XXème siècle, la majeure partie de la récolte des crus était mise en bouteille dans les chais du négoce. La propriété n'avait pas toujours les capacités techniques, ni l'entreposage nécessaire pour procéder elle-même à la mise en bouteilles au château.
Cette dernière débute timidement au début des années 1920, à l'initiative du Baron Philippe de Rothschild qui décida que la mise en bouteille de Château Mouton Rothschild serait obligatoire au château pour la totalité de la récolte. Le principe est resté le même : vendre au négoce les vins de la dernière récolte dont la mise en bouteille au château s'effectuera 18 à 24 mois après sa naissance.

Bordeaux Vins Sélection
42, avenue René Antoune
33320 Eysines – France
Tel : +33 5 57 35 12 35
Email : info@bvswine.com